



# Licence Histoire de l'art et archéologie

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037485

**HAL Id: hceres-02037485**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037485>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation, ouverte en 1974, est localisée à l'Université Lumière - Lyon 2 au Campus des Berges du Rhône. Son objectif est de donner aux étudiants une solide connaissance des arts et civilisations dans le cadre des grandes aires culturelles et dans les domaines multiples de l'art (y compris photographie et média). Elle insiste sur l'acquisition des méthodes de recherche documentaire et d'analyse, sur la réflexion critique, sur la construction de problématiques ; elle cherche à développer les qualités pédagogiques d'exposition et la maîtrise des langues vivantes, éventuellement des langues anciennes correspondant à la spécialité choisie. La première et deuxième année de licence sont communes à l'histoire de l'art et à l'archéologie et assurent les bases de ces disciplines ; en L3 les 2 parcours se dissocient pour permettre un enseignement plus ciblé.

## Avis du comité d'experts

La formation juxtapose des enseignements disciplinaires (majeures) et pour chaque semestre, des unités d'enseignements transversales (42 h. et 10 crédits) qui assurent l'apprentissage des langues et des TICES. Ce sont elles aussi qui proposent les UE d'ouverture et, en L3, les stages et les projets personnels. Les enseignements sont parfaitement cohérents avec les objectifs de la formation. Cependant la reconstitution du parcours est difficile, décomposé qu'il est en un large choix de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) dont on comprend mal l'association. Sauf pour les UE transversales, la répartition des crédits est très variable ce qui, ajouté à la dispersion des cours, rend le cursus difficilement lisible. L'enseignement est entièrement présentiel ; des dispenses d'assiduités ont prévues pour les étudiants salariés et les dispositions réglementaires pour les étudiants handicapés. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est pris en charge par un service spécifique de Lyon2.

L'offre de cours est unique dans la région lyonnaise (l' Université Jean Moulin Lyon 3 dit avoir renoncé à proposer une licence d'histoire de l'art pour éviter le doublon) : outre les aires classiques (Grèce, Rome), celles de l'Égypte, du Proche Orient( avec , en soutien, l'enseignement de l'akkadien et du sumérien ), des Celtes sont abordés mais aussi l'art byzantin, l'art africain etc. Cette licence est une excellente préparation au master de Lyon2 (et à ses spécialités recherche ou pro.)

Ses enseignants appartiennent aux deux Maisons des sciences de l'homme : Maison de l'Orient et Institut des sciences de l'homme. C'est la garantie d'un enseignement de qualité et constamment actualisé. Cette proximité de la recherche, l'importance du milieu socio-culturel lyonnais (musées, écoles et galeries d'art, ateliers de restauration, INRAP ou prestataires de services archéologiques) offre aux étudiants un environnement professionnel intéressant.

L'équipe pédagogique (7 PR, 13 MCF, 1 ATER, 2 PRAG, 2 chercheurs CNRS, 1 personnel INRAP et 19 vacataires), si elle paraît conséquente, ne semble pas suffisante puisque les enseignants disent devoir demander beaucoup de travail personnel aux étudiants.

Un responsable d'année (en L1 et L2) et 2 pour la troisième année (1 en archéologie, 1 en histoire de l'art), coordonnent les enseignements. Ils sont assistés par 2 responsables ERASMUS. L'équipe se réunit dans le cadre du département et une commission pédagogique siège en mai et en septembre.

Les effectifs ont baissé, tant pour la 1ère année de licence que pour l'ensemble des 3 années (en L1 : 322 en 2010 ; 240 en 2013. Pour L1, L2, L3 : 635 en 2010 , 556 en 2013). Les taux de réussite, assez faibles après la 1 ère année de licence (46,9% des inscrits, 43,8 des présents à l'examen en 2010) ont tendance à s'améliorer (51,1% des inscrits en

2012). Ils sont meilleurs à la fin de la seconde année (71,3% des inscrits en 2012) et le nombre des diplômés (après L3) est, lui aussi, en légère hausse (en 2012, 80,4% des inscrits).

Si les débouchés potentiels pour l’insertion des étudiants paraissent prometteurs, le suivi des licences n’est pas assuré : le dossier ne donne aucune donnée précise.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche enseignante est favorisée par la présence de nombre de laboratoires et d’Unités mixtes de recherche (UMR). Les activités sont nombreuses : commissariat d’expositions, fouilles archéologiques, publications internationales. Les étudiants associés à ce milieu de recherche se préparent à leur rôle futur.
Place de la professionnalisation	La richesse de la région en institutions culturelles constitue un milieu favorable avec lequel les étudiants sont en contact par leurs stages ou leurs projets libres.  Le parcours archéologie propose une UE pré-professionnalisante en L3 (archéologie préventive) ; la préparation aux concours, pour le parcours histoire de l’art fait l’objet d’UE d’ouverture aux semestres 5 et 6.
Place des projets et stages	Les projets libres sur contrats et stages (d’au moins 15 jours) ont place aux semestres 5 et 6, en dehors des périodes de cours. Les offres de stage sont recensées par l’université (application PStage)
Place de l’international	Tout étudiant peut bénéficier d’un ou deux semestres de mobilité en L3 (ERASMUS). Cette mobilité concerne généralement 40 entrants et sortants par an.  De nombreuses annexes au dossier sont consacrées à l’internationalisation des formations de Lyon2 par le programme MINERVE qui doit permettre aux étudiants de poursuivre leur parcours au niveau international. L’enseignement est donné par les professeurs invités en allemand, espagnol et italien. Mais si, Lyon 2, en 2012/13, a engagé 560 étudiants, seuls 8 d’entre eux relèvent de la formation évaluée qui ne retient que le parcours « Humanités » en italien. (partenariat avec Bergame, Turin et la Sapienza à Rome.)
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Le recrutement se fait post bac. La commission pédagogique examine le dossier des étudiants extérieurs à Lyon 2 en fonction des capacités d’accueil définies par l’université.  Une période d’intégration de 2 semaines est prévue avant le début des cours mais l’aide aux étudiants repose surtout sur la disponibilité des enseignants.
Modalités d’enseignement et place du numérique	L’enseignement des TICE initié en L1, semble surtout présent dans la filière archéologie (S5).
Evaluation des étudiants	Le contrôle continu, exclusif au semestre 1 de L1 se combine ensuite avec l’examen terminal. Il faut 30 crédits ECTS pour valider un semestre, 180 (et une moyenne de 10) pour valider le diplôme. La compensation entre UE est admise.  Le jury (composé d’un président, de 2 enseignants-chercheurs et de 2 chargés de cours extérieurs à l’université) est différent pour le premier et le second semestre.
Suivi de l’acquisition des compétences	Non renseigné

Suivi des diplômés	Non renseigné
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Pas de conseil de perfectionnement.</p> <p>Pour l'autoévaluation on ne dispose que de données incomplètes et difficilement exploitables en raison du petit nombre de réponses. Une enquête menée en 2011/12 donnerait plus de 75% de très satisfaits pour l'ensemble de la formation.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une formation attractive par l'originalité de l'offre, le souci de méthodologie et la palette de spécialités proposées.
- L'insertion dans un milieu de recherche et d'activités culturelles fécondes permet aux étudiants des contacts avec le milieu professionnel qui sera le leur.
- Une ouverture sur l'international grâce à ERASMUS et des potentialités à développer via le programme MINERVE.

### Points faibles :

- La rançon de la variété des propositions, c'est une dispersion qui nuit à la lisibilité de l'ensemble et probablement à la cohérence des parcours. Un système de crédits compliqué accroît cette difficulté.
- L'aide aux étudiants laisse à désirer et plus encore le suivi des diplômés. Il serait souhaitable également de mettre en place un véritable plan d'auto-évaluation.
- Le document de présentation laisse à désirer : il est difficile de se retrouver dans l'offre de formation : les UE ne portent pas les mêmes noms suivant les documents, les chiffres varient.

### Conclusions :

Au total une formation séduisante, d'une grande diversité et d'une qualité scientifique certaine mais dont la présentation pourrait être améliorée. Ce serait le premier point d'une aide aux étudiants qu'on peut juger insuffisante.

# Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –  
Observations de portée générale

Licence Histoire de l’art et archéologie

Pas d’observations.

---

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l’Université Lyon 2

